

**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse  
**Herausgeber:** Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte  
**Band:** 25 (1931)

**Artikel:** Le missel de Payerne  
**Autor:** Morin, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-124354>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Missel de Payerne.

Par Dom G. MORIN, O. S. B.

---

Il y a déjà plus de vingt ans, M. le professeur Marius Besson publiait dans son intéressant ouvrage, *L'Art Barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne* (Lausanne, 1909), un très curieux feuillet liturgique, trouvé par lui aux Archives de Lausanne. C'était un fragment de missel plénier, en écriture bénéventine du XI<sup>me</sup> siècle, mais d'un missel de type inconnu jusqu'ici. Les morceaux de chant, pour la plupart accompagnés de neumes, correspondaient bien à ceux de l'Antiphonaire grégorien actuellement assignés aux XVIII<sup>me</sup> et XIX<sup>me</sup> dimanches après la Pentecôte ; l'épître de la première messe était aussi la même qu'au XVIII<sup>me</sup> dimanche : mais tout le reste différait de l'ordre généralement suivi en Occident depuis l'époque carolingienne. Des six collectes contenues dans ce feuillet, une seule se retrouve dans le missel romain et encore à une autre place : les cinq autres, sans être inédites, n'ont été conservées que dans le gélasien ou dans certaines portions du grégorien depuis longtemps hors d'usage. L'une d'elles, intitulée, chose étrange, *Oratio post evangelium*, vient de fait entre la lecture de l'évangile et l'antienne de l'offertoire. Le Pseudo-Alcuin a bien signalé la persistance d'un usage analogue « chez les Grecs »<sup>1</sup>, mais dans les livres de liturgie latine on n'en peut guère citer que deux exemples : le premier, dans le célèbre missel de Stowe, où la formule est intitulée *Oratio Gregorii post evangelium*, et l'autre dans le missel de Florence Riccard. 299, fol. 94<sup>r</sup> (XI s. ex.) où feu Adalbert Ebner a signalé également une oraison *Post evangelium*, particularité qu'il estime être « des plus remarquables »<sup>2</sup>.

Quant aux lectures, à part ce qui reste de la première épître, elles n'ont rien de commun avec le *Comes* romain en usage dès le VII<sup>me</sup> siècle.

<sup>1</sup> *De divinis offic.* c. 40 (Migne, 101, 1251 c) : « Sed licet apud nos tunc collecta inter evangelium et offerendam non dicatur, apud graecos tamen dicitur. »

<sup>2</sup> *Quellen u. Forschungen z. Missale Romanum* (Freiburg i. B. 1896), p. 298, note : « Das Vorkommen einer Oratio post evangelium in unserem Ordo ist sehr beachtenswerth. »

D'abord, les messes, celles du dimanche au moins, ont encore conservé le rite ancien des trois leçons : prophétique, apostolique et évangélique. C'est entre les deux premières que l'on chante le graduel, tandis que l'*alleluia* occupe l'intervalle entre l'épître et l'évangile. Puis, ces textes ne s'accordent pas non plus avec l'ordre traditionnel de l'Eglise romaine : l'évangile de la première messe, tiré de Matth. XXII, 23-33, a cessé depuis longtemps de faire partie du cycle des lectures dominicales<sup>1</sup> ; mais lui du moins reproduit le texte de la *Vulgate*. On n'en peut dire autant de la leçon prophétique assignée à la seconde messe : quoiqu'elle porte en tête le nom d'Amos, il est assez difficile de déterminer avec précision les versets de ce prophète qui sont entrés dans sa composition. Selon toute probabilité, nous avons ici un de ces vieux textes, plutôt largement inspirés que pris à la lettre des Livres saints, qui étaient en usage un peu partout en Occident, avant le triomphe complet et définitif, du rite romain.

Tant de particularités notables, au cours de deux pages seulement, étaient de nature à faire regretter que nous n'eussions plus qu'un feuillet unique d'un missel qui promettait d'être si intéressant. Aussi éprouvai-je une véritable joie lorsque, cinq ans après, en parcourant l'important ouvrage de E. A. Loew, *The Beneventan Script*<sup>2</sup> (Oxford, 1914), je constatai que la dernière des bibliothèques signalées comme possédant des spécimens de cette écriture était celle de la Société des Antiquaires de Zurich, avec dix fragments du même missel archaïque dont avait fait partie le feuillet de Lausanne. Puis, en 1917, j'appris de M. Besson lui-même, qu'il y avait encore à Payerne quatre fragments considérables de ce précieux manuscrit. J'allai aussitôt les examiner sur place, et pus ensuite les étudier à loisir à la Bibliothèque de Fribourg, grâce à l'obligeance de M. Burmeister, professeur au Collège de Payerne. De même, j'obtins communication à Fribourg des fragments

<sup>1</sup> Paul Diacre, toutefois, dans son recueil d'homélies, suppose cet usage encore en vigueur à la fin du VIII<sup>m</sup>e siècle. Cf. Friedr. Wiegand, *Das Homiliarium Karls des Grossen* (Studien Bonwetsch und Seeberg I, 2), p. 55. Cette pièce, la 87<sup>m</sup>e de la partie d'été dans le recueil authentique, a été arbitrairement supprimée dans l'édition interpolée que Migne a reproduite au tome 95 de la Patrol. latine.

<sup>2</sup> A la demande de l'auteur, j'en avais écrit un compte-rendu que je m'apprêtais à publier, lorsque la guerre est venue m'en empêcher : je le conserve encore, inutilisé, en tête de mon exemplaire. Au reste, le public érudit n'en a plus besoin aujourd'hui, et tout le monde a depuis longtemps apprécié ce chef-d'œuvre d'intelligente et minutieuse observation, qui a ouvert une voie nouvelle dans le vaste champ de la science paléographique, alors encore à ses débuts.

de Zurich. Et ainsi je parvins à reconstituer, au moins en partie, la physionomie générale du document entier, telle que j'essaierai de la décrire dans les pages suivantes.

\* \* \*

Nous avons donc en tout, comme je viens de le dire, quinze fragments conservés de l'antique missel. Mais ces fragments sont de dimensions et d'étendue très inégales.

Les débris de feuillets conservés à Zurich sont bien au nombre de dix : ils ne représentent toutefois que quatre feuillets à peu près entiers, et la moitié inférieure de deux autres feuillets. Je dis « à peu près entiers », et voici pourquoi. L'érudit Ferdinand Keller, au cours de ses studieuses recherches dans les différents cantons de la Suisse, remarqua, à Payerne, plusieurs fardes d'archives reliées au moyen de feuillets de parchemin, dont l'apparence tenta sa curiosité d'antiquaire, et, ma foi, il ne sut point y résister. C'était un temps où la conscience des savants n'était pas aussi délicate qu'aujourd'hui à cet égard, le temps où Libri et ses émules mettaient au pillage tant de riches bibliothèques qu'on leur avait ouvertes sans la moindre mesure de prudence. Qui sait ? peut-être l'archéologue passionné qu'était Keller s'imagina-t-il faire œuvre méritoire, en sauvant de l'oubli et d'une ruine probable ces beaux feuillets perdus dans une vieille petite ville à l'extrémité du canton de Vaud. Toujours est-il qu'il n'hésita pas à se les approprier. Mais, ne voulant pas que son procédé attirât trop l'attention des bourgeois de Payerne, il eut soin de ne point détacher complètement les feuillets du dos de chacune des fardes, et se contenta de découper les deux portions servant de couverture par-devant et par-derrrière. Il en est résulté que chacun des fragments que la Société des Antiquaires de Zurich a reçus en legs de Ferdinand Keller ne représente qu'une moitié de feuillet, le haut et le bas, ou seulement le bas, le milieu ayant été respecté par les ciseaux, afin de ne pas courir le risque de dérelier les fardes. Puis, on a numéroté, de 23 à 42, le recto et le verso de ces diverses découpures, sans se rendre aucunement compte de l'ordre réel dans lequel elles se suivaient. C'est cet ordre que je vais ici reconstituer, de façon à représenter ce qui reste du recto et du verso de chaque feuillet, avec les dimensions des divers fragments, et les numéros inscrits sur chacune de leurs faces :

1<sup>er</sup> feuil. recto : fragm. 30 et 26 ; verso : fragm. 29 et 25. — Haut de la page 255 millim. de larg. × 170 de haut ; bas 248 × 144.

2<sup>me</sup> feuil. recto : fragm. 35 et 39 ; verso : fragm. 36 et 40. — Haut de la page 198 × 165 ; bas 210 × 138.

3<sup>me</sup> feuil. recto : fragm. 24 ; verso : fragm. 23. — Le bas seul conservé : 252 × 139.

4<sup>me</sup> feuil. recto : fragm. 42 ; verso : fragm. 41. — Le bas seul conservé : 210 × 155.

5<sup>me</sup> feuil. recto : fragm. 32 et 28 ; verso : fragm. 31 et 27. — Haut de la page 245 × 172 ; bas 260 × 135.

6<sup>me</sup> feuil. recto : fragm. 33 et 37 ; verso : fragm. 34 et 38. — Haut de la page 187 × 170 ; bas 198 × 170.

Ainsi les fragments de Zurich varient en largeur de 260 à 187 millimètres ; en hauteur, de 172 à 135. Pour avoir une idée des dimensions réelles primitives, il nous faut recourir aux six feuillets de Payerne, conservés sous verre, à l'exception du double feuillet qui constitue le second fragment :

1<sup>er</sup> feuillet, bas seul conservé ; dimensions : 308 de larg. × 139 de haut.

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> feuil. : 305 de larg. × 435 de haut.

4<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> feuil. : je n'ai pas pris ou n'ai plus sous la main les dimensions.

6<sup>me</sup> feuillet : 310 larg. × 420 haut.

Le livre mesurait donc, dans son état primitif, au moins 435 millim. en hauteur sur 310 en largeur, avec texte disposé sur deux colonnes. C'était, certes, un beau format, et qu'on pourrait presque appeler impérial, si le terme était encore permis : exactement le format de la majestueuse édition parisienne du saint Augustin des Mauristes en hauteur, mais sur plus de largeur encore <sup>1</sup>.

Et l'écriture, l'ornementation, sont à l'avenant : caractères réguliers, larges et fermes ; encre d'une belle teinte et bien conservée ; initiales bizarres et variées, aux couleurs vives, où dominant le bleu, le rouge et le jaune. C'est surtout en marge et au début des évangiles que l'enluminateur a prodigué ses entrelacs multicolores et les personnages dont il est question dans le texte. Ainsi, vis-à-vis du récit de l'annonce de

<sup>1</sup> Dans sa liste des manuscrits du Bari-type (*op cit.*, p. 152), D<sup>r</sup> Loew signale des fragments de missel, formant actuellement les feuillets 3-6 du recueil ms. Vatic. lat. 10645. Ils sont, paraît-il, de même époque que les fragments de Payerne, et leur ressemblent assez bien, pour ce qui est de l'aspect extérieur ; de plus, ils ne contiennent que des messes qui, précisément, font défaut dans ceux-ci : mais, outre que la teneur des rubriques semble dénoter un milieu différent, ils sont aussi de moindres dimensions, seulement 285 × 216 mm.

la naissance du Précurseur, nous voyons face à face le buste de l'ange et la tête du prêtre Zacharie ; en regard de l'évangile dominical Matth. 22, 23 suiv., le buste du Christ, et, devant lui, les têtes de deux des disciples qui l'interrogent. Mais où l'artiste s'est plu à déployer la plus grande richesse de coloris, c'est au dialogue introductoire à la préface du jeudi saint : ses quatre lignes en grandes capitales pourpre, bleu, rouge et vert, agrémentées d'or, couvrent à elles seules un des fragments de Zurich tout entier (24).

\* \* \*

Voilà pour ce qui est de l'aspect extérieur de ces beaux feuillets : mais c'est surtout le contenu qui mérite d'attirer notre attention.

Le livre dont ils ont fait partie était un missel plénier, tout comme le vénérable missel grégorien palimpseste du Mont-Cassin, si bien décrit par dom Wilmart <sup>1</sup> : on verra par la suite qu'il existe d'autres ressemblances de détail très significatives entre les deux documents.

Le premier feuillet, parmi les débris qui restent du nôtre, débute dans la dernière partie de ce qui constituait pour lors l'évangile du mardi saint : Jean 13, 29-32. Outre les morceaux de chant, accompagnés de neumes sans portée, le formulaire du jour comportait :

1<sup>o</sup> Une oraison *post evangelium*, dont la finale seule est conservée : *facta recolimus... remedium gratulemur. Per.*

2<sup>o</sup> La secrète, la même qu'au missel romain le dimanche des Rameaux.

3<sup>o</sup> Une préface propre *Qui ut dilectam tibi nostri generis creaturam...*, que je n'ai pu trouver nulle part ailleurs.

4<sup>o</sup> La postcommunion *Repleti domine* du sacramentaire gélasien à ce même jour.

5<sup>o</sup> L'oraison *Super populum, Reminiscere miserationum*, la première formule du même sacramentaire pour le lundi saint.

\* \* \*

La messe du mercredi saint se rapproche davantage du formulaire grégorien <sup>2</sup>, pour les oraisons comme pour les chants et lectures, pro-

<sup>1</sup> *Revue Bénédictine* XXVI (1909), p. 281-300. Le nôtre, seulement, est plus plénier encore, car il contient, non seulement les formules d'oraison et les lectures, mais encore les morceaux de chant, ceux-ci même neumés d'ordinaire.

<sup>2</sup> Elle porte comme lui en tête l'indication de la station *ad sanctam Mariam ad praesepe*.

bablement parce que, suivant l'opinion assez fondée de Duchesne <sup>1</sup>, la liturgie de ce mercredi est de date plus ancienne que celle des deux jours précédents. Cependant, notre missel offre certaines particularités, qui, du reste, peuvent remonter, elles aussi, à une époque reculée :

1<sup>o</sup> Une oraison « post evangelium » *Omnip. sempit. d. qui Christi beata passione*, première formule du jour au sacramentaire gélasien.

2<sup>o</sup> Une préface propre assez longue, autrement inconnue : *Cuius passione cuncta commota sunt elementa... maiestatem. Et ideo cum angelis.*

3<sup>o</sup> Après l'oraison sur le peuple, une « alia oratio » *Praesta quaes. omnip. et misericors d. ut sicut in condemnatione*, la seconde formule du jour au sacramentaire gélasien.

\* \* \*

La fonction du jeudi saint débute pareillement par la rubrique gélasienne *Egreditur paenitens*, suivie des deux premières oraisons qui la précèdent au même sacramentaire. Aucune indication de morceaux de chant, mais, après le dialogue introductoire accoutumé, une préface propre dont il ne reste que la dernière partie, et qui était identique en substance à celle de la « missa ad vesperum » du recueil gélasien. Vient ensuite le texte du canon assez bien conservé ; ce qui en reste donne lieu aux observations suivantes :

1<sup>o</sup> *Communicantes* propre, comme au missel romain actuel.

2<sup>o</sup> Omission du *que*, après *dedit*, dans la formule de l'institution.

3<sup>o</sup> Omission certaine et totale du memento des défunts, le *Supplices te rogamus* étant suivi immédiatement du *Nobis quoque peccatoribus*.

Ce qui reste des feuillets de Zurich ne contient plus que des fragments de la passion de Jésus-Christ selon saint Jean, qui constituait la lecture principale du vendredi saint : Jean 18, 4-18 ; 18, 18-31 ; 18,31—19,4 ; 19, 5-17. Ce texte biblique provient en général d'une tradition remarquable par sa pureté et son antiquité ; on y trouve la plupart des leçons auxquelles Wordsworth et White ont donné la préférence : bref, on s'aperçoit que nous sommes dans le milieu de Cassiodore, de Victor de Capoue et d'Eugippius.

\* \* \*

Les feuillets conservés à Payerne contiennent d'abord une série de fêtes des saints d'été, mois de juin, juillet, août.

<sup>1</sup> *Origines du culte chrétien*, 5<sup>me</sup> édition, pp. 247. 260.

En premier lieu, une des trois messes (la première, semble-t-il) que comportait la liturgie romaine du 24 juin, en l'honneur de saint Jean-Baptiste ; il n'en reste que des fragments frustes couvrant la moitié supérieure d'un feuillet (1), recto et verso :

1<sup>o</sup> Une collecte, dont je n'ai pu trouver ailleurs aucune trace... *Iohannem baptistam nec cibum nec potum incongrue... vitam quam abstinendo professus est imitemur. Per.*

2<sup>o</sup> Lecture d'Isaïe 49, 5, sous le faux titre *Lectio Hieremiae prophetae*.

3<sup>o</sup> Graduel *Tu puer propheta*.

4<sup>o</sup> Evangile, Luc, 1, 18-25.

5<sup>o</sup> Une finale d'oraison... *tulantes offerimus, et indulgentiam nobis optineat et favorem. Per.* C'est un reste de la formule *Deus cuius misericordia praecurrente*, indiquée comme secrète de la première messe au sacramentaire triple de Gerbert <sup>1</sup>, mais qui ne figure pas dans l'« Index to roman sacramentaries » de H. A. Wilson.

6<sup>o</sup> La préface *Quoniam merito* du léonien I, 325 <sup>2</sup>, intitulée ici, chose digne de remarque, non *praefatio*, mais *PREX* <sup>3</sup>.

\* \* \*

Le contenu du premier feuillet (encore entier) du fragment 2 de Payerne se rapporte aux fêtes suivantes du mois de juillet :

1<sup>o</sup> Translation de saint Benoît (11 juillet). Il ne reste que la finale de la postcommunion : mais ce peu est déjà intéressant, et confirme le fait, désormais hors de conteste, que la fête en question fut célébrée jadis jusque dans la région même où s'exerçait davantage l'influence du Mont-Cassin.

2<sup>o</sup> Fête des saints martyrs Nabor et Félix (12 juillet) : quatre oraisons, la dernière *Ad populum*, prises du sacramentaire léonien au 6 août (messes de saint Xyste et compagnons, I, 389, 392). La raison de cet emprunt est que cette fête du 12 est proprement ambrosienne : aucun des sacramentaires romains ne la mentionne.

3<sup>o</sup> Sainte Praxède au « IIX Kl. aug. » (*sic* = 21 juillet). Trois orai-

<sup>1</sup> *Monumenta veteris liturgiae alemannicae*, part. I, p. 140.

<sup>2</sup> A l'exemple de Wilson, je cite d'après le recueil si commode de Muratori, *Liturgia romana vetus*, édit. Venise in-fol. 1748.

<sup>3</sup> Tout comme dans les lettres célèbres des papes Innocent I<sup>er</sup> et Grégoire le Grand.



sons, dont la première, *Votivam nobis domine laetitiam*, est de provenance inconnue ; la seconde, empruntée à la messe de sainte Agnès secundo du sacramentaire gélasien (I, 639) ; la troisième ressemble, sans lui être complètement identique, à la postcommunion de la messe de sainte Euphémie du même recueil (I, 644). Du reste, cette fête de sainte Praxède était, elle aussi, étrangère à l'ancien répertoire romain, et il semble bien que le rédacteur du missel de Payerne était inexactement renseigné à son sujet, car il donne à la sainte le titre de martyre, auquel elle n'avait aucun droit.

4<sup>o</sup> Première portion de la messe de saint Apollinaire de Ravenne (23 juillet). Les morceaux de chant sont pris du graduel grégorien pour ce jour. Deux collectes, empruntées à l'une des messes pour la saint Laurent au sacramentaire léonien (I, 394). Première lecture : *Beatus vir qui inventus est sine macula*. Elle est suivie du graduel *Inveni David* et d'une seconde lecture *Frater, assecutus es meam doctrinam* (2 Tim., 3, 10-15), la même qu'indique un lectionnaire de l'Eglise de Bertinoro<sup>1</sup>, justement dépendante de la métropole de Ravenne. L'alleluia qui suit, *Beatus vir qui suffert*, finit fruste au bas du feuillet.

\* \* \*

Le second feuillet tout entier est couvert par ce qui reste d'une messe pour la Transfiguration (6 août), une fête d'introduction relativement tardive à Rome, mais qu'on retrouve ailleurs bien des siècles auparavant, spécialement dans certaines régions où s'est fait sentir davantage l'influence de l'orient. Voici les morceaux encore conservés de cette messe :

1<sup>o</sup> Fin d'épître : *sapiunt... in domino carissimi* (Phil. 3, 19-4, 1), la même encore que dans le susdit lectionnaire de Bertinoro<sup>2</sup>.

2<sup>o</sup> Evangile : Luc, 8, 27-36.

3<sup>o</sup> Trois oraisons : l'une, *Post evangelium*, de provenance inconnue ; les deux autres, secrète et postcommunion, identiques à celles de la vigile dans le sacramentaire de Vich de l'an 1038<sup>3</sup>.

4<sup>o</sup> Préface, intitulée *Prex*, également celle de la vigile au même sacramentaire.

<sup>1</sup> Thomasi Opp., edit. Vezzosi, tom. V, p. 398, note 3.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 399, note 6.

<sup>3</sup> Récemment mises en lumière par J.-B. Ferreres : v. *Jahrb. für Liturgiewissenschaft* IX (1929), p. 177.

5<sup>o</sup> Morceaux de chant empruntés au graduel grégorien : l'alleluia et l'offertoire, à la seconde messe de Noël ; la communion, à la vigile.

\* \* \*

Les 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> fragments de Payerne forment un tout, et contiennent ce qui reste de trois messes en l'honneur du martyr saint Laurent : la première pour la vigile, la seconde *Mane prima*, la troisième pour le jour. On y relève les mêmes particularités que dans le reste du missel : morceaux de chant pris du répertoire grégorien, quoique distribués parfois autrement ; deux collectes au début de la messe du jour, oraisons *post evangelium* à la première et à la troisième, *ad populum* aux deux premières ; préface intitulée *prex* ; trois lectures pour la troisième messe. La provenance des oraisons et préface n'est pas toujours aisée à déterminer, quoique la plupart se retrouvent çà et là dans l'un ou l'autre des sacramentaires romains, le léonien et le gélasien surtout.

\* \* \*

Le dernier fragment, conservé un certain temps, à ce qu'il paraît, aux Archives de Lausanne, mais restitué depuis à Payerne, où je le vis en 1917, a été reproduit en fac-similé de grandeur réduite, et amplement commenté par M. Besson, pp. 219-223 de l'ouvrage cité en tête de cette étude, de sorte qu'il n'y a pas grand'chose à ajouter. Il suffira de dire qu'il contient la reste de deux messes dominicales : l'une pour le dimanche précédant le saint Michel, l'autre pour le premier dimanche *post sancti Angeli*. On y retrouve cet ensemble de singularités qui constituent l'intérêt principal de ce livre liturgique : persistance de la triple lecture, avec graduel et alleluia séparés par la seconde ; l'une de ces lectures, portant le nom du prophète Amos, mais en réalité sorte de centon qui a chance de remonter à une haute antiquité ; pièces de chant prises invariablement du graduel grégorien ; en fait d'oraisons, deux collectes au début de la messe, une formule *post evangelium*, une autre *ad populum* pour terminer la fonction ; préface toujours propre, de celles qu'Alcuin nous a transmises dans son supplément au sacramentaire dit d'Hadrien.

Ce sur quoi je voudrais surtout insister, ce sont deux points de contact très remarquables entre ce fragment du missel de Payerne et l'antique missel grégorien palimpseste du Mont-Cassin, dont il a été déjà question ci-dessus : la péricope évangélique Matth., 22, 23-33, assignée

de part et d'autre au dimanche précédant le « saint Ange » (également une rubrique commune aux deux documents), et la collecte *Tua nos Domine*, marquée pour le dimanche suivant. Mais le palimpseste casinien est plus romain, et vraiment grégorien ; les fragments de Zurich-Payerne ont conservé nombre de traits archaïques, avec un caractère de liturgie locale indépendante, quoique dans la sphère de l'influence romaine.

\* \* \*

On pourra se demander comment et depuis quand ces feuillets, en « Bari-type », c'est-à-dire provenant, soit de l'Italie méridionale, soit des côtes de la Dalmatie, sont venus échouer à Payerne. Je me suis posé mainte fois la question à moi-même, et j'avoue que je n'ai pu découvrir aucun élément qui permette de la résoudre avec précision. Je crois seulement qu'il n'y a pas lieu de chercher, en deçà des Alpes, un autre lieu de provenance que Payerne même. Cette localité possédait un prieuré clunisien d'une certaine importance, comme en témoignent les restes grandioses de la basilique monastique conservés jusqu'à ce jour<sup>1</sup>. Le plus célèbre de ses prieurs, saint Ulrich dit de Cluny, né à Ratisbonne, fut un grand voyageur : dès l'automne de 1046, il accompagna, en Italie, l'empereur Henri III, se rendit quelques années après en Palestine, visita de nouveau Rome et les tombeaux des Apôtres au printemps de 1061<sup>2</sup>. Pourquoi lui, ou quelque noble bienfaiteur de Payerne n'aurait-il pas rapporté un jour d'Italie ce magnifique missel, tout comme nous voyons, vers la même époque, le preux moine-chevalier, Guillaume, sur le point de mourir en la ville de Gaète, prendre soin de faire parvenir au monastère de Saint-Evrout, restauré grâce à lui, toutes sortes de trésors d'église, y compris « une dent d'éléphant et un ongle de griffon », plus une pièce d'étoffe de soie précieuse, qui servit à faire une belle chape pour le chantre<sup>3</sup> ?

<sup>1</sup> La restauration du noble édifice, décidée en principe dès l'époque de mon passage à Payerne en 1917, continue à avancer, quoique lentement.

<sup>2</sup> Voir *Ulrich von Cluny*, par E. Hauviller, dans les *Kirchengesch. Studien* de Münster i. W., III Bd, 3. Heft, pp. 37-39, 43.

<sup>3</sup> « Calicem s. argenteum et duas casulas, dentemque elephantis et ungulam gryphis, cum aliis quibusdam rebus... et donationem per unam pallam ex serico, unde cappa cantoris facta est, super altare posuit. » (Orderic. Vital. Hist. eccles. part. 2, lib. 3, c. 8 : Migne 188, 254 sq.)

